

SOINS PALLIATIFS & FIN DE VIE : ACCOMPAGNER LES PATIENTS ET LEUR ENTOURAGE

DURÉE :
5H

Document mis à jour en octobre 2023

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

0€
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION
235€

PRIX : 312€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :
96592325076

FORMATRICES
CAMILLE COSTAGLIOLA,
FANNY DAKARIAN,
INFIRMIÈRES

PUBLIC CIBLÉ
INFIRMIER.ES

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le Plan national 2021-2024 « Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie » lancé par le ministre de la Santé, le 22 septembre 2021, poursuit la dynamique du Plan 2015-2018, pour **améliorer les connaissances** sur les droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie.

Mieux **anticiper les besoins** de prise en charge, **structurer et renforcer** la filière palliative et soutenir la formation de l'ensemble des acteurs pour garantir une prise en charge à la fois pertinente et conforme aux volontés exprimées par les personnes malades.

Garantir l'accès aux soins palliatifs, à l'accompagnement de la fin de vie et améliorer la prise en charge palliative requièrent l'appropriation de la démarche palliative par les professionnels, notamment par les infirmiers.

Il est donc nécessaire que ces professionnels de santé évaluent leurs pratiques professionnelles, afin de s'assurer qu'ils appliquent les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur : les soins palliatifs - Haute Autorité de Santé, (HAS), 2020 et les modalités de prise en charge de l'adulte nécessitant des soins palliatifs - Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation de la Santé (ANAES), décembre 2002.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

COMPRENDRE LE DÉROULÉ DE VOTRE EPP EN 4 ÉTAPES :

01

Téléchargez vos documents.

Freeforma met à votre disposition une plateforme de formation ainsi que des supports nécessaires à la mise en œuvre de votre EPP. Téléchargez votre grille d'audit et préparez vous pour l'étape 2.

02

Premier tour - audit clinique.

En autonomie, réalisez un audit clinique à partir de 10 dossiers patients concernés par la thématique. En vous appuyant sur la grille d'évaluation, vous répondez à une série de questions. Il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses.

03

Actions d'améliorations de vos pratiques.

En fonction du résultat de votre premier audit clinique et sur la base des recommandations, vous identifiez les écarts et mettez en place un plan d'action pour améliorer vos pratiques. Votre formateur référent est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche et prendra contact avec vous.

04

Deuxième tour - audit clinique.

Réalisez un deuxième audit clinique et constatez l'amélioration de vos pratiques. Un retour collectif et anonyme vous sera ensuite transmis, pour enrichir cette action.

PRÉREQUIS

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

ACCESSIBILITÉ

PARTIE E-LEARNING : la formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions se font depuis le site www.mondcp.fr

Pour les formations en e-learning, les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille effective de démarrage de la session, sous réserve du nombre de places disponibles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réalisation en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la responsable pédagogique est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENTE HANDICAP - Aurélie FANINOZ

04 91 26 27 09

contact@freeforma.fr

FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé.

Agrément DPC : 9659

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

Bureau administratif : 375 rue Paradis,
13008 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.